



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de membres :</p> <p>En exercice : 33</p> <p>Présents : 31 Représentés : 2</p> <p>Qui ont pris part à la délibération : 33</p> <p>Date de la convocation : 21/04/2026</p> <p>Date d'affichage : 21/04/2026</p>	<p>de la commune de COGOLIN Séance du lundi 27 AVRIL 2026</p> <p>L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept-avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au CENTRE MAURIN DES MAURES, sous la présidence de Madame Isabelle FARNET RISSO, maire,</p> <p>PRESENTS : Rodolphe EPINEAU - Sandra DAVAL - Nicolas FOURNAUX - Patricia ACQUATELLA - Nicolas PATACCHINI - Bernadette BOUCQUEY - Serge FINTZEL- Patrice DI PAOLO - Katia DONJEAN - Ingrid GAILLET - Michel MEDE - Isabelle PLATRIEZ - Eric MOREAU - André THIRIOT - Cécile BAFFETTI - Mohamed MERAKCHI - Isabelle MELLANO - André VERRIEUX - Bénédicte FRERET - Didier PARE - Marc CAYROL - Séverine GANDIA - Erick TROUGNAC - Pierre-Yves TIERCE - Caroline BOROWIEC - Alain MARCHAIS - Amandine CLAURE - Gilles LE CAM - Malika OUAREZKI - Arnaud FERRARO -</p> <p>POUVOIRS : Caroline SINGER à Nicolas FOURNAUX Esméralda PIERQUIN à André VERRIEUX</p> <p>SECRÉTAIRE de SÉANCE : Amandine CLAURE</p>
--	---

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

La délibération doit préciser :

- le(s) grade(s) correspondant(s) à l'emploi créé,
- la possibilité de pourvoir l'emploi par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Dans ce cas, le(s) motif(s) invoqué(s), la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé doivent être précisés.

N° 2026/04/27-23

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : CREATION POSTE D'INGENIEUR PRINCIPAL

N° 2026/04/27-23

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS : CREATION POSTE D'INGENIEUR PRINCIPAL

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,

Considérant le tableau des emplois adopté par le conseil municipal le 26 juillet 2025,

Considérant la nécessité de créer un emploi à temps complet correspondant au grade **d'ingénieur principal** territorial en raison des besoins des services techniques,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

DE CREER l'emploi correspondant au grade d'ingénieur principal à temps complet,

DE MODIFIER le tableau des emplois à compter du **27 avril 2026**, comme suit :

Filière	Cadre d'emplois	Grade	Création
Technique	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal territorial	1

DE DIRE que l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient pour assurer les fonctions de Directeur des services techniques.

Le candidat devra être titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou justifier d'au moins cinq années d'activités professionnelles le qualifiant particulièrement pour l'exercice de fonctions supérieures de direction, d'encadrement ou d'expertise.

La rémunération de l'agent contractuel sera déterminée par rapport à l'un des échelons correspondant à l'emploi d'Ingénieur principal territorial, en fonction de la durée et du niveau d'expérience professionnelle antérieure. Il peut bénéficier en outre des accessoires de rémunération et des primes et indemnités afférents à cet emploi,

DE DIRE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sont inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits à **L'UNANIMITE**.

Le maire,

Le secrétaire,

Isabelle FARNET RISSO

Amandine CLAURE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérécourts Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE

FILIERE ADMINISTRATIVE

Emplois	CAT	Autorisé C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
Collaborateur cabinet :	A	1	1	0
ATTACHE hors classe:	A	1	1	0
Attaché principal :	A	2	1	1
Attaché :	A	3	3	0
Rédacteur principal 1ère classe :	B	5	2	3
Rédacteur principal 2ème classe :	B	4	2	2
Rédacteur :	B	1	1	0
Adjoint administratif principal 1ère classe :	C	17	16	1
Adjoint administratif principal 2ème classe :	C	17	8	9
Adjoint administratif :	C	17	17	0
TOTAL		68	52	16

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE

FILIÈRE TECHNIQUE

Emplois	CAT	Autorisé C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
Ingénieur en Chef	A	0	0	0
Ingénieur principal	A	1	0	1
Ingénieur	A	1	0	1
Technicien principal 1ère classe :	B	1	0	1
Technicien principal 2ème classe :	B	1	1	0
Technicien :	B	6	4	2
Agent de maîtrise principal :	C	8	8	0
Agent de maîtrise :	C	12	11	1
Adjoint technique principal 1ère classe :	C	12	10	2
Adjoint technique principal 2ème classe :	C	27	19	8
Adjoint technique :	C	46	45	1
Adjoint technique à temps non complet (18h30)	C	1	0	1
Adjoint technique à temps non complet (20h00)	C	2	1	1
TOTAL		118	99	19

Tableau des emplois après les modifications apportées par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE

FILIÈRE ANIMATION

Emplois	CAT	Autorisés C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
Animateur principal 1ère classe :	B	2	2	0
Animateur principal 2° classe:	B	1	0	1
Animateur :	B	1	1	0
Adjoint d'animation principal 2ème classe :	C	7	7	0
Adjoint d'animation :	C	29	26	3
Adjoint d'animation à temps non complet (20h00)	C	0	0	0
TOTAL		40	36	4

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE

Emplois	CAT	Autorisés C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
Directeur de police municipale :	A	1	1	0
Chef de service de police municipale principal 1ère classe :	B	1	1	0
Chef de service de police municipale ppal 2ème classe:	B	1	0	1
Chef de service de police municipale :	B	1	0	1
Brigadier chef principal :	C	14	13	1
Gardien-Brigadier :	C	10	8	2
TOTAL		27	22	5

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE

FILIÈRE CULTURELLE

Emplois	CAT	Autorisés C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
Bibliothécaire	A	0	0	0
Assistant de conservation	B	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe :	C	3	2	1
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe :	C	1	0	1
Adjoint du patrimoine :	C	3	3	0
TOTAL		8	5	3

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 05/05/2026
ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE



FILIÈRE MEDICO SOCIALE

Emplois	CAT	Autorisés C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle :	A	1	1	0
ATSEM principal 1ère classe :	C	11	10	1
ATSEM principal 2ème classe :	C	4	1	3
TOTAL		16	12	4

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE

FILIÈRE SPORTIVE

Emplois	CAT	Autorisés C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
CONSEILLER DES APS	A	0	0	0
Éducateur principal 1ère classe :	B	2	2	0
Éducateur principal 2ème classe :	B	1	1	0
Éducateur :	B	4	2	2
Opérateur des APS	C	0	0	0
Aide-Opérateur	C	0	0	0
TOTAL		7	5	2

Tableau des emplois après les modifications apportées par le conseil municipal du 27 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
 Reçu en préfecture le 04/05/2026
 Publié le 05/05/2026
 ID : 083-218300424-20260427-DCM20260427_23-DE



TOTAUX GÉNÉRAUX

Emplois	Autorisés C. Municipal	Pourvus	Non pourvus
ADMINISTRATION	68	52	16
TECHNIQUES : création 2008 1 DST	118	99	19
ANIMATION : création 2008 3 adjoints animation	40	36	4
POLICE MUNICIPALE : création 2008 1 chef de service police municipale	27	22	5
CULTURELLE : création 2008 3 adjoints patrimoine	8	5	3
MEDICO-SOCIALE : création 2008 2 ATSEM 1ère classe + 1 ATSEM principal 2ème classe	16	12	4
SPORTIVE	7	5	2
TOTAL	284	231	53

Tableau des emplois après les modifications apportées
par le conseil municipal du 27 avril 2026



CCAS

Emplois	CAT	Autorisés C. d'administration	Pourvus	Non pourvus
Rédacteur :	B	2	2	0
Adjoint administratif principal 1ère classe :		1	0	1
Adjoint administratif principal 2ème classe :	C	1	0	1
Adjoint administratif :	C	2	1	1
Agent social	C	0	0	0
Agent social à temps non complet	C	0	0	0
Adjoint technique	C	0	0	0
Adjoint technique à temps non complet	C	0	0	0
TOTAL		6	3	3